

10.4.2 - Résultats comptables du commerce

En 2010, le secteur commercial compte plus de 12 000 entreprises à La Réunion. Les entreprises commerciales emploient près de 25 000 salariés en équivalent temps plein (ETP) pour une masse salariale de 966 millions d'euros. Elles réalisent 10,7 milliards de chiffre d'affaires. Après déduction des achats de marchandises, les entreprises commerciales dégagent un peu moins de 1,5 milliard de valeur ajoutée. Leurs investissements (FBCF) s'élèvent à 156 millions d'euros.

Près de 60 % des entreprises commerciales exercent leur activité dans le commerce de détail. Les détaillants emploient 61 % des effectifs salariés, réalisent 48 % du chiffre d'affaires et 50 % de la valeur ajoutée du commerce. L'activité de détaillant dégage le plus faible taux de valeur ajoutée par salarié ETP du commerce (49 000 euros). Les 977 commerces de détail en magasins non spécialisés (grandes surfaces) emploient près d'un tiers des salariés et réalisent 39 % du chiffre d'affaires de l'activité de détaillant.

L'activité de grossiste se caractérise à la fois par un chiffre d'affaires et une valeur ajoutée élevés comparés au nombre d'entreprises et de salariés. Par conséquent, ce secteur génère un fort chiffre d'affaires par salarié ETP (726 000 euros) ainsi qu'une importante valeur ajoutée par ETP (77 000 euros). Les entreprises d'autres commerces de gros spécialisés (par exemple le commerce de gros de carburants y.c. aviation ou de déchets et débris) emploient 15,5 % des salariés de l'activité de grossiste et réalisent pourtant 26 % du chiffre d'affaires du secteur. Ces dernières investissent 19,5 millions d'euros soit 12,5 % des investissements de l'ensemble du commerce. Leurs salaires et charges sociales mobilisent seulement 17 % de leur valeur ajoutée.

1 260 entreprises exercent dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles. Elles regroupent 17 % des effectifs du commerce. Avec 1,5 milliard d'euros, elles réalisent à peine 14 % du chiffre d'affaires du commerce. Ce secteur investit peu. Il utilise seulement 6 % de sa valeur ajoutée pour les investissements. Il est largement porté par les 177 entreprises de vente de véhicules automobiles. À elles seules, elles offrent 49 % des emplois, génèrent 75 % du chiffre d'affaires et contribuent à 66 % de la valeur ajoutée dans le commerce et la réparation d'automobile et de motocycles. ■

Définitions

Effectif en équivalent temps plein (ETP) : effectif salarié. Le nombre total d'heures travaillées est divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

Frais de personnel : salaires + charges sociales.

Valeur ajoutée au coût des facteurs de production (VA_{CF}) : chiffre d'affaires – consommations intermédiaires + subvention d'exploitation – taxes, impôts et versements assimilés.

Chiffre d'affaires net : production vendue de biens et services + ventes de marchandises.

FBCF : la formation brute de capital fixe est la différence entre les acquisitions et les cessions d'actifs corporels (machines, etc.) ou incorporels (logiciels, etc.), réalisées par les producteurs résidents et utilisées de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

Pour en savoir plus

- « Boé J. « Résultats comptables des entreprises réunionnaises en 2010 - Les entreprises marchandes dégagent 6 milliards d'euros de valeur ajoutée », Informations Rapides Réunion n° 287, décembre 2013.

Chiffres clés du commerce à La Réunion en 2010

en milliers d'euros

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectifs en ETP	Chiffre d'affaires net	Valeur ajoutée (VA _{CF})	Frais de personnel ¹	Investissements (FBCF)
Commerce et réparations d'automobiles et de motocycles	1 261	4 191	1 504 655	306 240	178 793	17 058
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles dont : . .	3 706	5 601	4 063 654	429 117	232 704	55 953
Intermédiaires du commerce de gros . .	1 959	673	733 591	95 023	46 635	6 436
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac . .	249	1 039	956 262	74 210	47 447	9 585
Commerce de gros de biens domestiques	386	1 301	782 591	100 248	70 525	8 276
Autres commerces de gros spécialisés . .	192	867	1 054 787	75 048	12 578	19 547
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles dont : . .	7 289	15 204	5 132 608	739 839	554 319	83 235
Commerce de détail en magasin non spécialisé	977	4 926	1 991 243	195 405	172 216	23 504
Commerce de détail de carburants ² . .	186	1 270	500 193	39 147	30 185	2 212
Autres commerces de détail ²	2 216	4 817	1 197 333	276 552	181 316	20 996
Ensemble commerce	12 256	24 996	10 700 918	1 475 196	965 816	156 246

Source : Insee, Esane 2010.

1. Salaires + charges sociales. 2. En magasin spécialisé.

Ratios de gestion du commerce à La Réunion en 2010

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	En milliers d'euros		En %	
		Chiffre d'affaires net par ETP	VA _{CF} par ETP	Part des frais de personnel ¹ dans la VA _{CF}	Ratio investissements (FBCF) sur VA _{CF}
Commerce et réparations d'automobiles et de motocycles	1 261	359	73	58	6
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles dont :	3 706	726	77	54	13
Intermédiaires du commerce de gros . .	1 959	1 090	141	49	7
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac . .	249	920	71	64	13
Commerce de gros de biens domestiques	386	602	77	70	8
Autres commerces de gros spécialisés . .	192	1 217	87	17	26
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles dont : . .	7 289	338	49	75	11
Commerce de détail en magasin non spécialisé	977	404	40	88	12
Commerce de détail de carburants ² . .	186	394	31	77	6
Autres commerces de détail ²	2 216	249	57	66	8
Ensemble commerce	12 256	428	59	65	11

Source : Insee, Esane 2010.

1. Salaires + charges sociales. 2. En magasin spécialisé.

Méthodologie : L'Insee a mis en place un nouveau dispositif permettant d'établir des statistiques d'entreprise. Esane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise) remplace les EAE (enquêtes annuelles d'entreprises). Ce changement de dispositif implique des ruptures de séries auxquelles s'ajoute un changement de la nomenclature d'activité principale. Le champ d'analyse porte désormais sur l'ensemble des entreprises du secteur implantées à La Réunion ce qui n'était pas le cas des EAE qui ciblaient les entreprises d'au moins 10 salariés ou 800 000 euros de chiffre d'affaires (cf. éditions précédentes du TER).